



Madame le Maire de DRUELLE BALSAC

Druelle Balsac, le **29 MAI 2026**

Objet : Convocation du conseil municipal

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir assister à la séance publique du Conseil Municipal le :

➤ **Jeudi 4 juin 2026 à 20h30, salle du conseil municipal - Mairie - 2 rue du Stade**

Ordre du jour :

- 1-. Démission d'une élue de ses fonctions d'adjointe et de conseillère municipale
- 2-. Rodez agglomération : Désignation d'un élu référent « Opération Façades »
- 3-. Rodez agglomération : désignation de 2 représentants au Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention (C.I.S.P.D.)
- 4-. Rodez agglomération : désignation d'un référent communal en santé environnementale auprès de l'Agence régionale de santé (A.R.S.)
- 5-. Rodez agglomération : désignation d'un représentant auprès du comité de commercialisation dans le cadre du développement économique
- 6-. Rodez agglomération : désignation d'un représentant au comité des partenaires de la mobilité qui participera également aux thématiques des circulations douces
- 7-. Désignation d'un référent déontologue de l' élu local
- 8-. Bail local à Abbas

Comptant sur votre présence,

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Madame le Maire,
Monique FOURNIER



NB : Article L.2121-20 du Code Général des Collectivité Territoriales : « Un conseiller municipal empêché d'assister à une séance peut donner à un collègue de son choix pouvoir écrit de voter en son nom. Un même conseil municipal ne peut être porteur que d'un seul mandat. Le mandat est toujours révocable. Sauf en cas de maladie dûment constatée, il ne peut être valable pour plus de trois séances consécutives. »

POUVOIR (Article L.2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales)

JE SOUSSIGNE.....

AGISSANT EN QUALITE DE.....

EMPECHE(E) D'ASSISTER A.....

QUI SE TIENDRA LE

DONNE POUVOIR POUR ME REPRESENTER, EMETTRE TOUT VOTE ET SIGNER TOUT DOCUMENT A

Signature : Faire précéder la signature de la mention « bon pour pouvoir »

Fait à Le.....